



VIE COMMUNALE - FINANCES - ÉCOLE - ANIMATIONS - ENVIRONNEMENT - TRAVAUX - DOSSIER - INFOS PRATIQUES

MALMERSPACH INFOS

EDITO

Chères Malmerspachaises, chers Malmerspachois,

Comme de tradition, courant avril, le Conseil Municipal a débattu et voté le budget annuel. C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce budget.

Nous avons décidé cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'imposition, mais l'Etat augmentera les bases de 7.1%.

La hausse du coût de l'énergie et l'inflation galopante vont impacter nos dépenses. En élus responsables, avec les services municipaux, nous allons continuer de travailler sur l'amélioration énergétique des bâtiments et des économies de fluides. Même si l'environnement est une compétence intercommunale dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), nous agissons à favoriser les économies d'énergie dans une proportion raisonnable et acceptable.

Je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien ; animée par la passion, celle qui nous a guidée durant ces 3 années, pour notre village, pour tous les Malmerspachois, sans distinction. Malmerspach bouge, innove avec un grand nombre de festivités encore cette année. Merci aux élus et aux associations locales pour leur dynamisme.

La Commune, en étroite collaboration avec le CCAS, poursuit son action et son aide en faveur des plus fragiles et des plus démunis d'entre nous. La solidarité reste une de nos priorités comme l'éducation de nos enfants. La tant attendue Maison d'Assistants Maternels, ouvrira très rapidement ses portes ! Pour l'instant, cinq assistantes se sont inscrites dans ce projet, certaines sont agréées et d'autres sont en cours d'obtention de leurs agréments, leur permettant ainsi d'exercer dès la rentrée. Toujours dans la perspective des activités enfances et sociales, je tiens à remercier chaleureusement Juliette, qui un samedi par mois, propose des animations à la jeunesse malmerspachoise accompagnée par des parents bénévoles et quelques fois par une poignée de résidents de la Maison Emilie.

Une pensée pour nos amis d'Ukraine où la guerre n'en finit pas de sévir. Nul ne sait quand ce conflit se terminera mais il engendre bien des incertitudes envers l'avenir. Dans un monde tourmenté, la municipalité poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de notre Commune. Continuons de porter fort, ensemble nos ambitions pour l'avenir de Malmerspach.

Je vous souhaite un bel été en douceur. Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, le bonheur de découvrir, la joie de se retrouver et de partager.

Eddie STUTZ, votre maire.

Juin 2023 - n°22

ACTUALITÉS

Les budgets 2023

pages 4-5

Nouveauté : Déchetterie mobile

page 8

DOSSIER

Ecobalade : le sentier des genêts

pages 10-11

SOMMAIRE

● LES BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL	2
● AVENIR DE L'ÉGLISE	3
● MÉMOIRE	
● LE BUDGET 2022	4
● LES ACTIVITÉS POUR LA RENTRÉE	6
● ÉCOLE	7
● LA DÉCHETTERIE MOBILE	8
● DON DU SANG	9
● DOSSIER : LE SENTIER DES GENÊTS	10
● HORAIRES DE LA MAIRIE	12
INFOS DIVERSES	
TARIFS SALLE POLYVALENTE	
REMERCIEMENTS	
RECETTE	



Bulletin municipal tiré à 260 exemplaires,
Distribué par les membres du conseil municipal

Responsable de la publication :

Eddie STUTZ, Maire

Conception, mise en page :

Caroline ECKERLIN DOPPLER, Adjointe au Maire

Comité de rédaction :

Nedjete BOURASS, Adjointe au Maire

Aurélie MERVANT

Sylvie MULLERSECK

Les brèves du conseil municipal ...

10 février 2023

Approbation de l'état prévisionnel des coupes et du programme des travaux en forêt pour 2023

Tarif du bois d'affouage

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget

Décision d'implanter une Maison d'Assistants Maternels (MAM) dans l'ancienne école maternelle

Rémunération de l'agent recenseur

Adhésion au groupement de commande pour les contrôles des points d'eau incendie

Convention d'accompagnement des collectivités à la rénovation et à la sobriété

Intervention d'une archiviste communale en 2023

Décision de ne pas augmenter le loyer de l'appartement communal

Attribution de 1 320 € de subventions en soutien aux associations locales

Également à l'ordre du jour, divers points de gestion courante

6 avril 2023

Approbation des comptes pour l'exercice 2022 du Budget Forêt

Approbation des comptes pour l'exercice 2022 du Budget Principal

Le Conseil Municipal décide le maintien des taux d'imposition pour 2023

Approbation des Budgets Primitifs 2023 du Budget Forêt et du Budget Principal

Approbation du contrat de Territoire Sud Alsace avec la Collectivité Européenne d'Alsace

Également à l'ordre du jour, divers points de gestion courante



L'avenir de l'église

LE CONSEIL DE FABRIQUE A ANNONCÉ AUX MALMERSPACHOIS SA VOLONTÉ DE VENDRE LE BÂTIMENT DE L'ACTUELLE ÉGLISE DE MALMERSPACH LORS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE QUI S'EST TENUE LE 10 MAI 2023.

Monsieur Dominique HEISSLER, Président du Conseil de Fabrique a accueilli les malmerspachois, les membres du Conseil Municipal, ainsi que des riverains saint-amarinois en rappelant l'historique du bâtiment dont la construction a débuté en 1967 et qui nécessite aujourd'hui d'indispensables investissements de mise aux normes, de sécurisation et de rénovation.

La toiture de nombreuses fois réparée, l'installation électrique vétuste qui ne correspond plus aux exigences de sécurité, la chaudière hors service depuis 2 ans et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont les principaux travaux indispensables à la poursuite de l'accueil de public dans ce bâtiment, un chantier s'élevant à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Il a également rappelé à tous, que l'Eglise de Malmerspach est l'entière propriété du Conseil de Fabrique de Saint-Amarin / Malmerspach dont les finances ne permettent pas d'assumer de tels travaux.

Monsieur le Maire a tenu à remercier le Conseil de Fabrique d'avoir pris l'initiative de tenir cette réunion publique et de permettre aux habitants d'exprimer leurs sentiments et leur interrogations. Il a également précisé que la Commune a toujours apporté son aide financière au Conseil de Fabrique par une dotation annuelle, le cas de Malmerspach

étant particulier car la majorité des Eglises appartiennent aux communes qui en assument la pleine charge.

S'en est suivi un temps d'échange durant lequel l'Abbé Johnatan NOCK, notre curé a pu répondre aux nombreuses questions et apporter des précisions quant à l'avenir de la paroisse.

Il précise que la situation est sombre pour l'avenir des Eglises en général parce que le nombre de fidèles s'amenuise un peu partout. Le cas de Malmerspach n'est probablement qu'un début à l'échelle de notre vallée mais aussi de tout le Diocèse. Il n'y a pas vraiment d'alternative, la décision est prise de désacraliser le bâtiment, c'est à dire d'ôter tout ce qui sert au culte pour rendre le bâtiment au monde profane, il sera ensuite vendu.

En attendant qu'un acquéreur se manifeste, l'Eglise de Malmerspach continuera d'accueillir des cultes entre le 1er mai et la Toussaint. Ensuite, les paroissiens seront invités à rejoindre définitivement l'Eglise mère de Saint-Amarin, comme c'est déjà actuellement le cas durant la saison hivernale.

« Aller à l'Eglise, ce n'est pas aller dans un bâtiment. C'est rejoindre la communauté là où elle se rassemble. Nous ne sommes pas les gardiens d'un temple. »

Abbé Jonhatan NOCK

MÉMOIRE

Commémoration du 8 mai

LE SOIR DU 7 MAI 2023 A EU LIEU À LA PLACE DU SOUVENIR DE MALMERSPACH, LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945.

Après le prélude musical joué à la flûte traversière par Hélène STUTZ (un grand merci à elle qui rend ce moment unique à Malmerspach), et en présence des Porte-Drapeaux, représentants des associations du Souvenir Français, de l'UNC et des Officiers et Sous-Officiers de réserve, Elus municipaux, Victoire, notre petite Alsacienne, et tous les villageois présents, le Maire en prononçant son discours, les élèves et leur maîtresse en récitant leur poème, et la Chorale de Saint-Amarin en chantant « La Marseillaise », ont participé à la célébration de ce moment. Une gerbe a été déposée par la Commune en cet honneur.

Budget 2023

LE BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE EN COURS A ÉTÉ VOTÉ PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE LE 6 AVRIL 2023.

En 2022, la Commune a été sélectionnée par la Trésorerie de Guebwiller pour une analyse financière complète. Cette étude approfondie est un guide précieux qui nous permet d'évaluer la santé financière de notre collectivité mais aussi notre capacité à mener des projets car même si les ressources des communes s'amenuisent, une collectivité qui n'investit pas est une collectivité qui se meure.

Pourtant les enjeux sont nombreux, les services à la population, la santé, la jeunesse, l'emploi, la stabilisation de notre démographie, ... dépendent directement de l'attractivité de nos communes et des investissements.

Le bilan de cette analyse est très encourageant, la santé financière est bonne plaçant la commune en dessous des moyennes d'endettement (61€/par habitant), tout en gardant une bonne capacité d'investissement et d'autofinancement.

Evidemment, nous ne pouvons pas tout mener de front et il faut prioriser, c'est pourquoi nous poursuivons, cette année encore, le projet d'aménagement du bâtiment de l'ancienne école maternelle pour répondre à un besoin de service tourné vers la jeunesse et les familles. En permettant à une maison d'assistants maternels de s'installer au sein de notre commune avec un bâtiment adapté, nous pourrions proposer 16 nouvelles places de garde de jeunes enfants.

Nous souhaitons répondre à un besoin des familles en proposant dès cet automne un service de qualité et ainsi lutter contre la désertification de notre classe de maternelle au profit de communes mieux pourvues en places de garde.

Le budget forêt aussi est sain malgré une situation sanitaire préoccupante de nos forêts. Il est plus que jamais nécessaire de trouver le bon équilibre entre la coupe de notre ressource en bois et la préservation de notre écosystème. Le nettoyage et la vente sur pied de bois scolyté nous aura permis, une année encore, de répondre à ce double enjeu tout en préservant au maximum nos parcelles de feuillus en bonne santé.

Les bons résultats cumulés de ces dernières années nous permettent de participer au financement de nos projets grâce à une partie des recettes de la forêt.

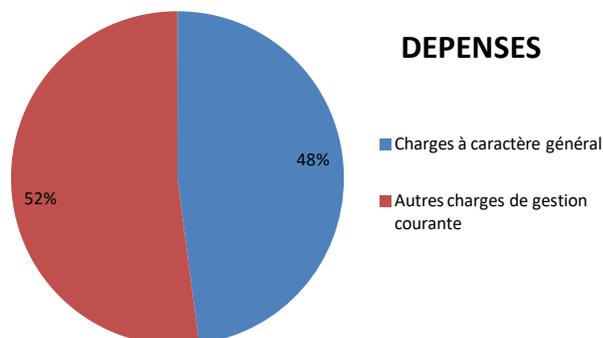
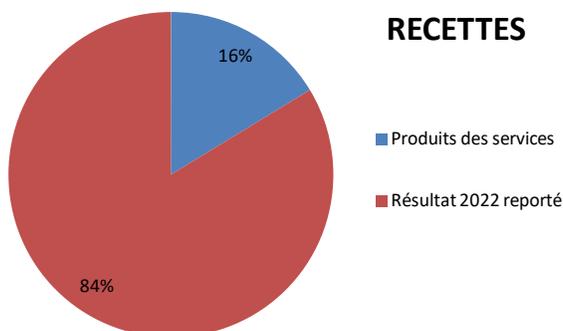
C'est cette gestion raisonnée qui nous permet de mener un projet ambitieux sans emprunt et sans augmenter la part communale de l'imposition foncière. Toutefois l'augmentation importante de la base d'imposition nationale (+7,1%) cette année va venir peser un peu plus lourdement sur le budget des ménages.

Budget forêt

FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT
Produits des services	11 075,00 €
Résultat 2022 reporté	56 892,58 €
TOTAL	67 967,58 €

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	32 567,58 €
Autres charges de gestion courante	35 400,00 €
TOTAL	67 967,58 €



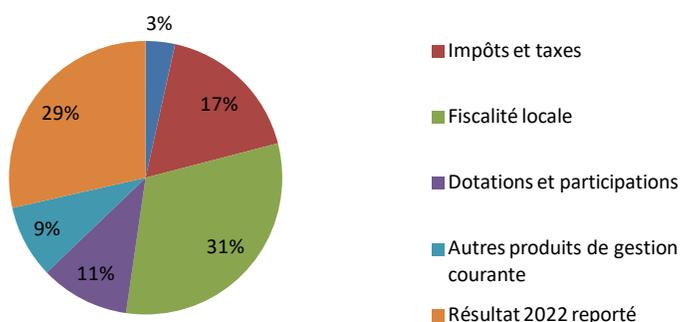
Budget principal

FONCTIONNEMENT

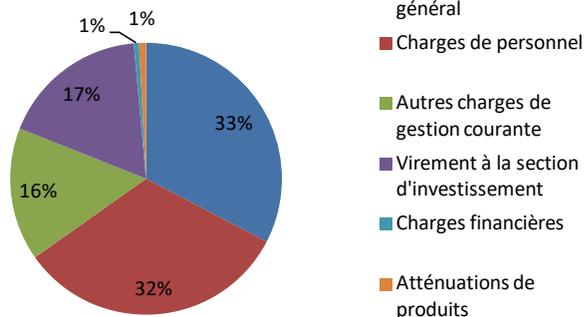
RECETTES	MONTANT
Produits des services	16 810,00 €
Impôts et taxes	84 852,00 €
Fiscalité locale	152 000,00 €
Dotations et participations	51 100,00 €
Autres produits de gestion courante	41 701,00 €
Résultat reporté 2022	138 540,44 €
TOTAL	485 003,44 €

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	158 353,44 €
Charges de personnel	157 850,00 €
Autres charges de gestion courante	76 800,00 €
Virement à la section investissement	85 000,00 €
Charges financières	3 000,00 €
Atténuation de produits	4 000,00 €
TOTAL	485 003,44 €

RECETTES



DEPENSES

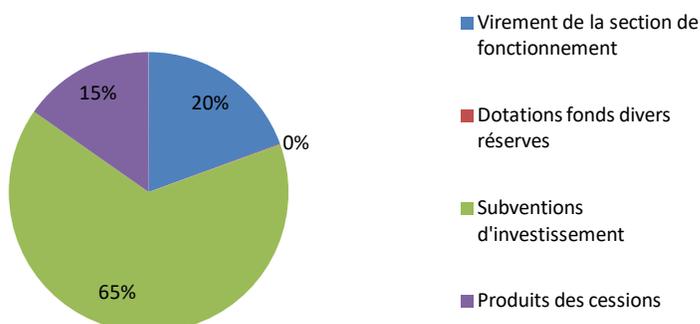


INVESTISSEMENT

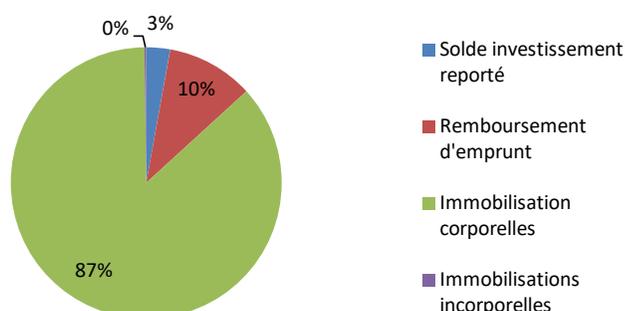
RECETTES	MONTANT
Virement de la section de fonctionnement	85 000,00 €
Dotations fonds divers réserves	400,00 €
Subventions d'investissement	285 600,00 €
Produits des cessions	66 850,00 €
TOTAL	437 850,00 €

DÉPENSES	MONTANT
Solde investissement reporté	12 432,98 €
Remboursement d'emprunts	45 500,00 €
Immobilisations corporelles	379 017,02 €
Immobilisations incorporelles	900,00 €
TOTAL	437 850,00 €

RECETTES



DEPENSES



Les activités reprennent à la rentrée 2023-2024

Depuis la rentrée 2022, nous avons le plaisir d'accueillir de nouvelles activités dans la salle polyvalente.

Nous sommes ravis qu'elles se poursuivent dès le mois de septembre 2023.

Qi gong

L'ASSOCIATION ARTHÈRE VOUS PROPOSE DE VENIR DÉCOUVRIR LE COURS DE QI GONG QUI A LIEU DANS LA SALLE POLYVALENTE DE MALMERSPACH LE MERCREDI 28 JUIN DE 18H15 À 19H30.

C'est une pratique ouverte à toutes et à tous, bénéfique pour notre santé physique, mais aussi émotionnelle et qui renforce notre vitalité. Les mouvements proposés sont souples et fluides, lents ou rapides. Nous entrons dans un espace d'écoute de nous-mêmes en lien avec le monde et la nature.

La séance commence par un échauffement comprenant des automassages et des exercices d'assouplissement, suivi de la pratique accompagnée de musique, et elle se termine par un retour au calme, assis(es) ou allongé(es).

La rentrée est le 13 septembre 2023. La cotisation annuelle est de 120 € (dont 10 € de cotisation à l'Association Arthère). Chacun aura la possibilité de découvrir ces pratiques lors de deux cours d'essai à la rentrée (sans engagement).

Pour tout renseignement concernant le cours,
Contactez Claudine LEROY au 06 01 78 39 98

Yoga

LE YOGA AUSSI FERA SA RENTRÉE EN SEPTEMBRE

Le Yoga est un ensemble d'exercices corporels et respiratoires permettant d'obtenir une maîtrise progressive des différentes fonctions physiologiques.

Comment adapter cet art de vivre unique, originaire d'Inde, pour travailler souplesse, tonus musculaire et équilibre ? Trois clés indispensables pour renforcer son système immunitaire et retrouver la sérénité.

Le professeur Arun THAKUR vous propose des solutions simples et de nombreux conseils adaptés à tous pour une véritable pause bien-être, chacun à son rythme.

Lundi de 17h-18h séniors / 18h15-19h15 avancés
Mardi de 18h15-19h15 débutants / 19h-20h avancés

Contact : Arun THAKUR au 07 84 28 52 75 ou par email : arun.was.thakur@gmail.com

Gospel

VOUS ADOREZ LE GOSPEL ? VENEZ CHANTER LES CLASSIQUES (UNIQUEMENT EN ANGLAIS)

Rejoignez le groupe les jeudis de 19h30 à 21h30.

Reprise le jeudi 24 août. Vous hésitez encore ? Venez faire un essai, vous êtes les bienvenus !

Avis spécial aux messieurs : des voix d'hommes sont vivement recherchées.

Contact : Sophie HOFFNER au 06 60 17 74 88 ou par email : sophie-fallecker@orange.fr

Le samedi des enfants

METTONS LES ENFANTS À L'HONNEUR !

Voilà plusieurs mois que Juliette MURA accueille la jeunesse malmerspachoise un samedi par mois autour d'activités diverses et variées, chaque mois le thème change !

Ce printemps, ils ont notamment participé à la matinée petit citoyen avec le nettoyage de la Commune, le tri de la boîte à livres ainsi qu'à l'élaboration des décorations de Pâques, la création d'un hôtel à insectes installé devant l'école et pourront bientôt participer à une initiation aux premiers secours.

Contact Juliette MURA au 06 48 68 21 94 ou par email mura.samueljuliette@orange.fr

MERCI et BRAVO à eux, ainsi qu'à nos infatigables bénévoles pour leur investissement !



Carnaval à l'école

AU BAL MASQUÉ OHÉ OHÉ !

Un air festif s'est emparé de l'école au retour des vacances d'hiver !

Chevaliers, princesses, sirènes, cow-boys et bien d'autres personnages hauts en couleurs se sont retrouvés dans la cour de l'école le 2 Mars dernier avant de partir parader dans le village.

Les enfants, accompagnés par quelques résidents du Foyer Emilie costumés eux aussi, pour l'occasion ont ensuite pu partager un grand goûter tout en musique offert par les parents d'élèves.

Tous apprécient ces moments d'échange et de partage dans la convivialité. Nous avons à cœur d'encourager ces moments ô combien enrichissants pour les petits comme pour les grands.

ÉCOLE

Merci à tous les participants ainsi qu'au corps enseignant d'avoir fait de ce carnaval un beau moment festif.



Nouveau : une déchetterie mobile pour les encombrants

À COMPTER DU MOIS DE JUILLET, LA CCVSA PROPOSE UN NOUVEAU SERVICE AUX PARTICULIERS, AVEC LA CRÉATION D'UNE DÉCHETTERIE MOBILE RÉSERVÉE AUX HABITANTS DE LA VALLÉE DE SAINT-AMARIN. LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE, AINSI QUE LES COLLECTES PONCTUELLES À WESSERLING DES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS ET DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX CESSENT AU PROFIT D'UNE SOLUTION PLUS ADAPTÉE AUX ATTENTES DE LA POPULATION.

Gagner en efficacité

Des collectes plus fréquentes et plus régulières.

Grâce à ce nouveau service, il est prévu deux à quatre collectes par mois dans la Vallée. Les habitants n'ont plus besoin de stocker des encombrants, des déchets ménagers spéciaux ou électriques durant des mois.

Permettre une meilleure valorisation.

Les déchets collectés en porte à porte étaient dirigés vers un centre d'enfouissement où ils étaient enterrés sans aucun tri, sans aucune valorisation. Désormais, les gravats, la ferraille, le bois, les déchets spéciaux pourront être triés, recyclés ou valorisés pour la production d'énergie.

Plus de type de déchets collectés.

Les gravats, le plâtre et le placoplâtre, qui n'étaient pas collectés jusqu'ici, vont désormais l'être.

Pour que nos villages restent propres.

Les mairies réalisent de nombreux efforts pour embellir leurs communes, avec le concours des habitants. Force est de constater que la collecte en porte à porte se traduit par une exposition d'encombrants non seulement dans les rues de nos communes, mais aussi après le ramassage.

En pratique

Localisation de la déchetterie mobile.

Les sites choisis, en concertation avec les communes de la CCVSA, sont répartis de façon équilibrée sur le territoire pour permettre à tous les ménages d'y accéder facilement. Il s'agit des communes d'Oderen, Fellingring, Malmerspach et Moosch.

Le coût ?

L'accès à la déchetterie mobile ne sera pas facturé, son financement est couvert par la redevance OM.

Les horaires.

Pour une question de sécurité liée à la luminosité sur les sites, l'accueil se fait de 13h à 19h de juillet à septembre et de 10h à 16h d'octobre à décembre.

Quels types de déchets seront acceptés ?

Les gravats (déblais de démolition, carrelage, tuiles, plâtre et placoplâtre, terre cuite), la ferraille, le bois, les papiers et cartons, les encombrants, les meubles, les matelas, les déchets ménagers spéciaux, les déchets électriques, les piles, les ampoules, les huiles ...

Quels types de déchets seront refusés ?

Les ordures ménagères, les sacs de déchets, les pneus, l'amiante, les déchets médicaux et pharmaceutiques, les huisseries, les fenêtres* et les miroirs, les déchets verts, les produits explosifs et radioactifs, les textiles, les cadavres d'animaux, les véhicules hors d'usage.

*La collecte des huisseries et fenêtres sera opérationnelle à partir de 2024.

Et le réemploi ?

Un espace de dons autogéré sera installé à l'entrée de certains sites. Déposez et prenez ce que vous voulez. À la fin de la journée, ce qui reste sera automatiquement vidé dans la benne correspondante.

Attention

Le stationnement est interdit dès la veille du jour de collecte sur les sites de déploiement de la déchetterie mobile. Les infractions sont verbalisées.

Le volume apporté à chaque passage est limité à un coffre de voiture et/ou une remorque simple essieu.

Les véhicules professionnels ainsi que les véhicules assimilés à une activité professionnelle (utilitaires de plus d'1m90 et/ou de PTAC > 3,5 T, véhicules aménagés à des fins d'exploitation de leur volume, plateau remorque, etc.) sont interdits d'accès.

Calendrier de la déchetterie mobile pour le deuxième semestre 2023

MALMERSPACH, parking dans le parc (anciennement ZI de Malmerspach), les vendredis 21 juillet, 18 août, 22 septembre, 20 octobre, 22 décembre.

MOOSCH, Place Arnaud Beltrame, les mercredis 5 juillet, 2 août, 6 septembre, 4 octobre et 8 novembre.

FELLERING, parking des ateliers communaux, les jeudis 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre et 9 novembre.

ODEREN, parking de la salle des fêtes, les jeudis 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 21 décembre.

Et les déchets verts ?

Pour les déchets verts, le système reste inchangé. La benne à déchets verts communale reste à votre disposition tous les vendredis de mai à septembre (uniquement pour vos tontes et petits déchets de jardinage en mélange).

Pour les branchages, vous pouvez vous rendre directement sur l'une des plateformes à déchets verts intercommunales ou contacter la Mairie pour demander une benne à votre domicile (pour les volumes importants uniquement).

DON DU SANG

360 dons de sang !

ON POURRAIT PENSER QUE LA PERSONNE VA S'ARRÊTER LÀ ! MAIS NON, FRANCIS FINK EST UN DONNEUR ASSIDU ! IL SE SOUVIENT TRÈS BIEN DE SON PREMIER DON QUI A EU LIEU EN NOVEMBRE 1983 AU DÉBUT DE SON SERVICE MILITAIRE.



Il nous le raconte : « *Le matin au rapport, le Capitaine avait lancé l'appel afin que l'on aille s'inscrire pour le don de sang qui avait lieu le lendemain... Le jour « J », toujours au rapport du matin, le Capitaine faisait grise mine, seul 7 militaires sur les 150 de la compagnie s'étaient inscrits ! Il a fait les cent pas, puis il s'est tourné vers nous et d'un ton autoritaire, il nous a signifié que l'on irait tous ! Le 3ème jour, toujours au même rapport, le Capitaine arborait un très large sourire et il nous a dit qu'il était fier de nous ! Il y avait de quoi ! Sur les 150 militaires, 7 n'ont pas pu donner, la tendance s'était inversée ! C'était donc mon premier don !* »

De retour au civil, Francis a repris le chemin des collectes de sang essentiellement à Moosch. Puis sont apparus les collectes de plasma, toujours dans le village. Les procédures de dons étant en constante évolution, les dons de plasma n'étaient réalisables qu'au centre de transfusion à Mulhouse.

Ainsi pour lui, ce sont succédés les dons de sang, de plasma et de plaquettes.

Quand on lui pose la question si ça va toujours, il nous répond : « *Tant que ma santé le permet, je poursuis les dons ! D'ailleurs, il est écrit que donner son sang stimule la production de nouvelles cellules sanguines, l'organisme s'efforçant de compenser les pertes de sang. Cela contribue donc à préserver une bonne santé ! Et de toute manière, le besoin est là* ».

Effectivement, le don de sang est irremplaçable et indispensable. Le sang récolté est utilisé quotidiennement pour stopper les hémorragies, lorsque des personnes saignent abondamment par exemple, lors d'un accouchement, d'une opération chirurgicale, suite à un accident ... Il sert également à soigner de nombreuses maladies et notamment des cancers, comme les leucémies, les lymphomes, les myélomes. Le plasma, quant à lui, est essentiel pour soigner les grands brûlés, les patients atteints de trouble de la coagulation, de déficit immunitaire ou encore de maladies auto-immunes. Rajouter à cela qu'il permet aussi de fabriquer des médicaments. Aujourd'hui, on nous dit que 1 don sauve 3 vies ! Avec le sourire aux lèvres, Francis dit qu'en donnant aussi souvent son sang, il a pu sauver quelques vies !!!

Nous pouvons lui dire merci pour ses actes solidaires, généreux et responsables.



L'écobalade de Malmerspach

Inauguration du sentier des genêts

CE DIMANCHE 21 MAI VOUS ÊTES VENUS NOMBREUX CHAUSSÉS DE VOS BASKETS POUR INAUGURER LE SENTIER DES GÊNETS. LES ENFANTS ONT EU LE PLAISIR DE POUVOIR PARTICIPER À UN PARCOURS D'ORIENTATION ET LES PLUS GRANDS DE SE RETROUVER ENSUITE AUTOUR D'UN PIQUE-NIQUE ORGANISÉ PAR LA COMMUNE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE.

L'écobalade qu'est-ce que c'est ?

C'est avant tout un projet initié par l'Office de Tourisme avec le concours du CPIE pour promouvoir les activités de plein air et les patrimoines bâtis et naturels de notre vallée. La Commune a été invitée à participer au projet en proposant un parcours de promenade familial et accessible au plus grand nombre qui permettrait aux habitants, mais aussi aux promeneurs, de découvrir la Commune, sa biodiversité, son histoire et son patrimoine. Nous avons été ravis de pouvoir mettre à l'honneur notre histoire par la découverte de différents points d'intérêt tout au long de ce parcours pédagogique, c'est aussi l'occasion de porter un autre regard sur notre beau village et de découvrir la nouvelle signalétique forestière installée ce printemps.

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir cette belle promenade grâce au panneau d'information installé sur le parking du pont. Suivez le balisage avec une branche de genêt, saurez-vous repérer les différents points d'intérêt le long du parcours ?



La Cité Hartmann

Cette cité ouvrière de 26 maisons mitoyennes a été construite entre 1855 et 1857 pour les ouvriers de la filature de Laine Peignée de Hartmann-Liebach qui a été fondée en 1844. A cette époque le village de Malmerspach ne comptait que 350 habitants pour atteindre son pic de démographie 60 ans plus tard avec 808 habitants, grâce à l'essor de la filature. Depuis 2019, la cité Hartmann fait l'objet d'un plan de préservation patrimonial afin de conserver l'aspect de ce quartier historique avec ses soubassements en pierre et ses matériaux traditionnels.

Le 8 décembre

Durant l'occupation allemande entre 1941 et 1945, période durant laquelle l'Alsace a été annexée au Reich, la Commune de Malmerspach a été rattachée à celle de Saint-Amarin elle-même renommée Sankt Amarin. La rue du 8 décembre est nommée du jour de la libération de Malmerspach ainsi que d'une partie de Saint-Amarin et de Moosch.

C'est par cette voie que sont arrivés les libérateurs, les goumiers, soldats marocains de l'armée française, après avoir traversé monts et vaux à partir de la vallée de Masevaux, le Belacker, puis les Trois Bornes. Durant plusieurs mois, Saint-Amarin reste coupée en deux, c'est finalement le 4 février, avec l'arrivée du redoux que la vallée est définitivement débarrassée des Allemands qui s'étaient repliés sur les hauteurs.

Les 7 Châtaigniers

Le châtaigner *Castanea Sativa* est une espèce d'arbre endémique à croissance rapide qui peut mesurer jusqu'à 35 mètres de haut, 4 mètres de diamètre et vivre plus de mille ans. Le bois du châtaigner est plutôt tendre mais très riche en tanins ce qui le rend très durable, c'est pourquoi il est très apprécié en artisanat, en ébénisterie et en construction. Le fruit du châtaigner est la châtaigne, elle est comestible contrairement au marron, fruit du marronnier d'Inde, avec lequel elle est souvent confondue.

Le chêne remarquable

Son âge est estimé à 233 ans (1790). Il mesure 31 mètres de haut et 20 mètres de circonférence. Pour évaluer l'âge d'un arbre, il est possible de le couper et de compter les stries qui composent sa souche. Heureusement pour notre chêne remarquable, il existe une autre méthode de calcul qui consiste à mesurer la circonférence du tronc à une hauteur de 1m40 pour déterminer son âge en fonction de son essence.

Le réservoir

Le réservoir construit en 1937 est constitué de deux cuves rectangulaires de 60m³ pour une capacité de stockage de 120m³ d'eau potable. Actuellement, il n'est plus alimenté par les sources de Malmerspach dont l'eau n'est pas suffisamment limpide. Il est maintenu en service pour que la Commune dispose de sa réserve incendie réglementaire de 120m³.

Le Village

Malmerspach ne fût jusqu'à la révolution qu'un hameau. Sous la dénomination Malberspach, le village a fait partie de l'abbaye de Murbach jusqu'en 1789. Depuis 1803, la Commune est propriétaire de 182 hectares de forêts. A partir de 1844, la filature de laine peignée fit, jusqu'à sa liquidation en 1977, la renommée mondiale du village, elle devient la plus grande de tout le continent en 1875.

La forêt d'épicéas

Il y a 40 ans se trouvaient ici des pâturages. Ayant de moins en moins de paysans, la Commune a choisi de planter certaines parcelles, pour répondre aux besoins industriels et de la construction. Aujourd'hui les forêts d'épicéa du massif sont menacées par le scolyte. Ce petit insecte xylophage est utile pour la régénération forestière, car ils se nourrissent généralement de bois mort, dont il accélère la décomposition. Cependant, lorsque la forêt est affaiblie par la sécheresse, il s'attaque aux arbres sur pied et les fait rapidement dépérir. Les arbres scolytés sont facilement identifiables par leurs aiguilles virant au brun.

Lager

Dans le cadre du Gerplan, en 2014, à l'initiative de l'équipe municipale, la Commune a décidé de défricher la zone du Lager. Cette butte sur les hauteurs du village où les habitants faisaient paître, entre les deux guerres, leur bétail était aussi un lieu festif où se déroulaient des fêtes paysannes. Plus de 30 ares de terrasses ont été remis en pâture, 45 m² de murets en pierres sèches ont permis d'aménager les secteurs les plus pentus, et un verger école d'une dizaine d'arbres fruitiers a été planté avec la participation des écoliers de la Commune et les résidents de la maison Emilie.

Le Nouveau Parc mixte

Le Parc de Malmerspach, initialement connu sous l'appellation zone Kleinau, possède un riche passé industriel et laisse une friche que les élus locaux se sont donné à cœur de réhabiliter en suivant le modèle du Parc de Wesserling. Le Parc accueille aujourd'hui différentes activités économiques, industrielles ainsi que des bureaux et des espaces de stockage. Le projet global prévoit à terme de créer de l'habitat pour faire le lien entre le village et la zone d'activité. Une bonne façon de sécuriser et valoriser notre patrimoine tout en se tournant vers de nouvelles perspectives.

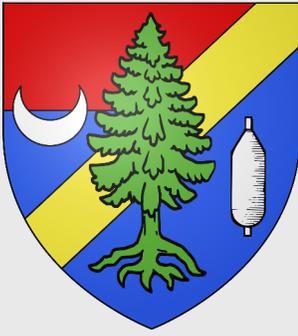
La roche fendue

La légende dit que c'est la foudre qui a fendu cet énorme bloc, mais cette roche isolée a connu de nombreuses autres histoires ...

La voie romaine

Le col de Bussang, point de franchissement le plus bas du massif vosgien, était traversé à l'époque romaine, par une voie de circulation dont il subsiste deux vestiges, à Malmerspach et à Urbès. Il est fort probable que cet axe ait été emprunté plus tôt encore par les Celtes. On peut noter qu'au XIII^{ème} siècle, période du rattachement de la vallée de Saint Amarin à l'abbaye de Murbach, ce passage s'ouvrit au commerce international et constituait un lieu d'étape pour les marchands qui transitaient vers les pays flamands, la Suisse et l'Italie. On peut considérer que cette voie antique est l'ancêtre de notre actuelle RD1066.

On observe 2 ornières creusées dans la voie, des sortes de rails qui servaient à guider les chariots afin de les empêcher de tomber dans le précipice. L'écartement de ces ornières permet de faire le lien avec d'autres vestiges en plaine d'Alsace et vallée de la Moselle et de dessiner ce qui était à l'époque romaine l'axe de circulation transvosgien.



Mairie de **MALMERSPACH**
15 rue des Écoles

03 89 82 62 35

mairie-malmerspach@orange.fr

www.malmerspach.com

 [levillagedemalmerspach](https://www.facebook.com/levillagedemalmerspach)

Horaires d'ouverture au public

SECRETARIAT

lundi, mercredi
de 10h à 12h
et vendredi
de 16h à 18h

PERMANENCES DES ÉLUS

Eddie Stutz, Maire :
sur rendez-vous

Nedjete Bourass , Adjointe :
Cadre de vie, école et finances
vendredi de 17h à 18h

Philippe Diffor, Adjoint :
Animations, agriculture et chasse
mercredi de 10h à 11h

Raymond Guillaume, Adjoint :
Travaux et forêt
jeudi de 18h à 19h

Caroline Eckerlin Doppler, Adjointe :
Communication et urbanisme
mardi de 18h à 19h

ou sur rendez-vous

Don du sang

GEISHOUSE

Le vendredi 11 août 2023
de 16h à 19h30
2A rue de Saint-Amarin

MALMERSPACH

Le lundi 23 octobre 2023
de 16h à 19h30
Salle Polyvalente

Informations sur :
dondesang.efs.sante.fr/



Tarifs 2023 pour la salle polyvalente

Les tarifs de location de la salle polyvalente pour un week-end sont :

180 € pour les habitants de la Commune de Malmerspach
260 € pour toute autre personne

Pour tout renseignement contactez l'AGSP au 06 37 89 43 83.

À VOS RECETTES

Croustillants de courgettes à la ricotta

— de Sylvie

POUR 10 PIÈCES
CUISSON 20 MN



INGRÉDIENTS

10 FEUILLES DE BRICK
200 G DE COURGETTES
100 G DE RICOTTA
30 G DE PARMESAN RÂPÉ
1 ŒUF
10 FEUILLES DE MENTHE
FRAÎCHE
30 G DE BEURRE

RECETTE

Lavez les courgettes, épongez-les et râpez-les finement, au robot. Mettez-les dans une passoire en les salant et laissez-les s'égoutter 1 h.

Ecrasez la ricotta dans une assiette creuse. Fouettez l'œuf dans une terrine, ajoutez la ricotta, le parmesan et les feuilles de menthe en les ciselant. Salez, poivrez.

Lorsque les courgettes ont égoutté, pressez-les entre vos doigts afin d'éliminer toute l'eau. Ajoutez-les dans la terrine et mélangez bien.

Faites fondre le beurre dans une petite casserole et laissez-le refroidir.

Allumez le four, thermostat 5. Déposez 1/10e de farce au centre de chaque feuille de brick. Beurrez au pinceau le bord de la feuille de brick et repliez-la en enveloppe. Beurrez les enveloppes ainsi formées et posez-les dans un plat à four pouvant largement les contenir.

Glissez le plat au four et laissez cuire 20 mn, jusqu'à ce que les enveloppes de brick soient dorées et croustillantes. Servez chaud ou tiède.